Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212901169-20251208-D20251204-DE

Département du Finistère

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE LANNEUFFRET

Séance du 2 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le deux décembre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la salle communale, sous la présidence de Monsieur André SERGENT, Maire.

Date de convocation : le 25 novembre 2025.
Présents : SIOHAN Aurélie, ARGOUALCH Jean-Jacques, PAISNEL Anne, FEROC Régis, CANN Martine, GALIEGUE Pauline, LE DREAU Pierre, RANNOU Catherine.
Absent excusé: PERSON Pascal qui a donné procuration à LE DREAU Pierre.
Absent : LE PAGE Yann.
Secrétaire de séance : CANN Martine.

Nombre de membres : Afférents au CM : 11 ; En exercice : 11 ; Présents :9; Votants : 10

Délibération D20251204

OBJET : Décision modificative n°3 du budget primitif 2025

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de procéder au vote de crédits supplémentaires suivants, sur le budget de l'exercice 2025, qui a une section d'investissement en suréquilibre.

CREDITS A OUVRIR EN DEPENSE D'INVESTISSEMENT					*OBJET*	*Montant*
Sens	*Section*	*Chapitre*	*Article*	*Opération*		
D	*I*	***16***	***165***		Dépôts et cautionnements reçus	*631.29 €*
					TOTAL	*631.29 €*

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire
André SERGENT